

Handicap

La Drees a publié son enquête « ES-Handicap » 2014 Un peu plus de 11 000 établissements et services en France

Tous les quatre ans, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), qui relève du ministère des Solidarités et de la Santé, réalise une enquête « ES-Handicap » auprès de l'ensemble des établissements et services médico-sociaux pour enfants ou adultes handicapés. Une synthèse de l'enquête 2014 fait l'objet des *Dossiers de la Drees* n° 28 de juillet 2018 ⁽¹⁾.

En France, fin 2014, on compte 11 250 établissements et services médico-sociaux pour personnes handicapées : 3 760 pour enfants (33 %) et 7 490 pour adultes (67 %). Ces structures disposent de 489 200 places : 157 500 pour enfants et 331 800 pour adultes (répartition enfants / adultes sensiblement identique). Globalement, sur quatre ans (fin 2010 à fin 2014), l'effectif accueilli est en augmentation de 5,7 % (+ 4 % pour les enfants et + 8 % pour les adultes).

- **Parmi les 3 760 structures pour enfants**, on compte **1 570 services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad)**, qui interviennent au sein des différents lieux de vie de l'enfant et apportent un soutien éducatif et thérapeutique individualisé. On compte également 2 190 établissements, dont **1 220 instituts médico-éducatifs (IME)**, qui s'adressent aux enfants atteints de déficiences à prédominance intellectuelle et proposent une prise en charge scolaire, éducative et thérapeutique ; **410 instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (Itep)**, qui accueillent des enfants présentant des troubles du comportement, lesquels perturbent leur socialisation et l'accès aux apprentissages, sans pathologie psychotique ni déficience intellectuelle ; **200 établissements pour enfants polyhandicapés**, qui accueillent des enfants avec un handicap grave, à expressions multiples, associant déficiences motrices et déficiences mentales, ce qui entraîne une restriction de leur autonomie, d'où une assistance constante pour les actes de la vie quotidienne ; **140 instituts d'éducation motrice (IEM)**, qui proposent des prises en charge pour les enfants ayant une déficience motrice importante afin de les accompagner dans leur intégration familiale, sociale et professionnelle ; enfin, **120 établissements pour jeunes déficients sensoriels** qui accompagnent des enfants présentant une déficience auditive et/ou visuelle incompatible avec des conditions de vie et de scolarité dans un établissement d'enseignement ordinaire ou adapté.

- **Parmi les 7 490 structures pour adultes**, on compte **1 240 services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ou services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah)**. Ces services concourent au maintien à domicile des personnes handicapées et à la préservation de leur autonomie et de leurs activités sociales. Parmi les établissements (6 250), on compte **4 480 foyers occupationnels ou foyers de vie, foyers d'hébergement, foyers d'accueil polyvalent, maisons d'accueil spécialisé (MAS) ou foyers d'accueil médicalisé**



(1) – Thomas Bergeron et Jean-Sébastien Eideliman (Drees), « Les personnes accueillies dans les établissements et services médico-sociaux pour enfants ou adultes handicapés en 2014 – Résultats de l'enquête ES-Handicap 2014 », 42 pages.

(FAM), tous plutôt centrés sur l'hébergement ⁽²⁾ ; **1 420 établissements et services d'aide par le travail (Ésat)**, qui offrent des activités productives et une prise en charge médico-sociale aux adultes handicapés dont la capacité de travail est inférieure à un tiers de celle d'un travailleur valide ; enfin **150 centres de formation et d'orientation professionnelle**, qui peuvent être des centres de pré-orientation pour adultes handicapés (CPO), des centres de rééducation professionnelle (CRP) ou des unités d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle (UEROS).

Une même personne peut être accueillie dans plusieurs structures (par exemple, en Ésat et en foyer d'hébergement). Les différentes structures accueillent environ 493 000 personnes, dont 158 200 enfants et 334 700 adultes ; globalement, 104 000 sont prises en charge par des services et 389 000 au sein d'établissements.

La Drees observe une plus forte proportion masculine : 65 % des enfants accueillis sont des garçons et 59 % des adultes sont des hommes. Par ailleurs, la pyramide des âges des personnes accueillies est très concentrée sur les âges intermédiaires de la vie, et les âges extrêmes sont

très peu représentés : « Les jeunes enfants, d'âge préscolaire, sont en effet pris en charge par leur famille ou par des modes de garde non spécifiques aux enfants handicapés (...). À l'autre extrême de la pyramide des âges, les plus de 60 ans sont proportionnellement moins nombreux dans les établissements médico-sociaux. Une partie d'entre eux est accueillie dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées ». Cependant, poursuit la Drees, « le vieillissement des personnes handicapées accueillies dans les établissements et services médico-sociaux observé entre 2006 et 2010 continue en 2014 ».

En Ésat, l'âge moyen des présents en 2014 est de 39 ans (38 ans en 2010). Celui des entrants est de 30 ans ; celui des sortants, de 42 ans. La durée moyenne de séjour, uniquement calculée sur les personnes sorties durant l'année 2014, est de 13 années (16 en 2010). En outre, 21 % des personnes accueillies ont 50 ans ou plus (18 % en 2010). La Drees diffuse les mêmes données pour l'ensemble des établissements et services.

Après l'analyse des données quantitatives, le dossier se poursuit avec sept autres articles plus spécifiques.



À vos agendas



Le vendredi 28 septembre, à Laval Tiers médiateur : « psychiatrie et précarité »

Le vendredi 28 septembre, de 14 h à 17 h, à Habitat Jeunes, résidence François-Peslier, 19 rue Émile-Sinoir, à Laval, l'association Les 2-Rives, dans le cadre de ses 50 ans, organise une conférence sur le thème : Tiers médiateur – « Psychiatrie et précarité », avec le Dr Chantal Magdeleinat, psychiatre au Centre hospitalier Sainte-Anne, à Paris. Intervention de Sidoine Guesné, psychologue au Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie de la Mayenne (Csapa), et de Pascal Toquet, éducateur à l'association Les 2-Rives.

Inscription au 02 43 66 88 55 ou par courriel : contact@al2r.com



La pensée hebdomadaire

« La grande transformation des troubles psychiques, et plus largement des problèmes de santé mentale, au cours des dernières décennies est qu'ils ne sont plus seulement des questions de santé au sens strict, mais qu'ils affectent également le rapport des individus au logement, à l'entourage, au travail, ou encore à l'école, et qu'ils appellent donc des réponses spécifiques dans tous ces champs. En retour, cette transformation a aussi amené à prendre conscience que si le soin psychiatrique participe au rétablissement des malades, il n'en est qu'une partie : c'est dans l'ensemble de la vie sociale que l'on trouve les ressources pour se soigner, et la qualité des soins psychiatriques dépend donc aussi de la mobilisation de ces différents autres acteurs. »

Collectif, « La santé mentale n'est pas qu'une question de psychiatrie », *Le Monde* du 21 février 2018.

(2) – Les foyers occupationnels ou foyers de vie sont destinés à des personnes handicapées ne pouvant pas travailler mais qui ont une certaine autonomie physique ou intellectuelle. Les foyers d'hébergement ont pour principal but d'héberger des travailleurs handicapés en provenance d'Ésat, d'entreprises adaptées ou encore du milieu ordinaire. Les foyers d'accueil polyvalent sont des foyers d'hébergement qui proposent à la fois de l'internat, des activités occupationnelles et de la prise en charge médicalisée. Les MAS accueillent des adultes handicapés nécessitant une surveillance médicale et des soins constants, notamment avec la poursuite de traitements et de rééducation d'entretien. Enfin, les FAM ont pour vocation d'accueillir les personnes lourdement handicapées, voire des polyhandicapés, qui ne peuvent exercer une activité professionnelle.